

FORMATION SPECIALISEE DU 21/03/2024

Monsieur le Président,

La Formation spécialisée se tient lors de cette séance du 21 Mars 2024 avec un ordre du jour particulièrement chargé.

Ordre du jour qui vient à démontrer l'importance des conditions de travail dans un contexte national rendu toujours plus complexe par les annonces d'économie budgétaire, tendant à stigmatiser l'action publique et à présenter les fonctionnaires comme les principaux responsables de la dérive des comptes publics.

Des annonces qu'apprécieront les milliers de fonctionnaires, qui dans un cadre de revalorisation salariale déconnecté de la spirale inflationniste s'évertuent chaque jour à être au plus près des usagers, en dépit des baisses de moyens et d'effectifs permanentes.

Pour cette formation spécialisée, si nous regrettons l'absence du médecin de prévention, qui n'a pu depuis sa prise de poste se joindre à nous, notre organisation remercie M. BASUYAUX pour sa présence au sein de cette première séance plénière de 2024. Il convient en effet de saluer l'action des acteurs des politiques ministérielles (ISST, médecin de prévention, service social) qui par leur implication démontrent tous les jours, à quel point les sujets des conditions de travail doivent former un identifiant fort du ministère.

Hélas le poids de la charge et des moyens parfois réduits en national sur les services de médecine de prévention ou le nombre d'ISST (23 en national) risquent de porter préjudice à moyen ou long terme à des petits départements ou petites directions comme la notre.

Rappelons donc à nos élites, que les agents des finances publiques des Hautes Alpes ne sont pas des agents de seconde zone ou de second rang et que leur reconnaissance à tout point de vue s'inscrit pleinement dans un schéma territorial équilibré, et ce même si Gap est à minima à 7 h de Paris.

La note d'orientation 2024 reprend dans son corps des éléments prépondérants :

- la sécurité des agents, l'efficacité des campagnes de prévention à travers la substitution du duerp par Prév' Action avec de nombreuses interrogations à ce stade, l'organisation du travail avec en attente nos demandes sur le télétravail datant du 28/04/2023, la désinsertion professionnelle, la culture de prévention via une politique de formation, le risque amiante sur lequel nous souhaitons ce jour bénéficier de l'expérience de l'ISST, pour quelques notions de rappel en la matière.

Pour le budget, rappelons qu'il doit être établi sur la base des risques répertoriés dans le Duerp et le plan annuel de prévention établi et travaillé en Juin 2023 avec l'ancien assistant de prévention. A ce titre il est surprenant de voir disparaître des formations en lien avec les risques psychosociaux dont la recrudescence en catégorie A était un des faits majeurs de 2023.

Les élus Solidaires souhaiteraient donc disposer d'un bilan global des stages suivis par nos agents en 2023 pour en établir une meilleure évaluation avec en corollaire une adaptation aux besoins exprimés par nos agents.

Sur les actions, l'achat de 15 ventilateurs à 3000 € n'a pas été abordé lors de la réunion préparatoire du 26 Février dernier. Ce type de demande ne peut de toute façon s'inscrire que sur un plan global cohérent en lien avec les épisodes de chaleur ou de canicules de plus en plus fréquents au fil du temps. Compte tenu du fiasco enregistré en Juillet et Août 2023 sur ce sujet, avec l'absence de déclinaison des mesures en vigueur par certains chefs de service, les élus Solidaires proposent ce jour un avis rédigé en pièce jointe, sur lequel nous demanderons à statuer avant la fin de cette session. Pour les autres financements sollicités il conviendra d'échanger sur les devis proposés et les éventuels co-financement en vigueur.

Pour Signal Fip, tout comme Prév action, nous demandons à ce que les élus de la FS disposent d'un accès rapide (au fil de l'eau) et transparent afin de pouvoir faire correctement leur travail, comme de pouvoir étudier et bénéficier d'un accès similaire pour le RSST.

Il est en effet étonnant de pouvoir moderniser le processus de traitement et de consultation des fiches de signalement, en demeurant à l'âge de pierre sur un accès au RSST (malgré nos demandes répétées depuis de mois) qui s'inspire du jeu de la carte aux trésors. Par ailleurs nous souhaitons aborder le sujet des accidents de service et du rapport annuel du médecin de prévention, dont nous espérons la consultation dans cette instance en 2024.

Sur les travaux de la Cite Desmichels, les élus FS de solidaires souhaitent être associés en groupe de travail sur le suivi de ces travaux et renouvellent toute opposition au développement du flex office, qui porterait préjudice au collectif et à l'homogénéité des équipes.

Sur le parking Desmichels l'avis rédigé en instance le 09/11 dernier sur la base de six critères se traduit par une réussite à hauteur de deux critères, ce qui est révélateur des nombreuses nuisances particulièrement insupportables qui perdurent depuis des semaines pour nos collègues. Une situation de crise implique une communication de crise, il est à ce titre regrettable que les élus de la formation spécialisée dans la foulée du départ de Cédric Blin n'aient pu être associés à l'évolution de la situation.

Pour les visites de site, notre organisation souhaite remettre en place cette configuration pour associer l'ensemble des acteurs de prévention aux problématiques rencontrées par nos agents (locaux, organisation, charge de travail, accueil, matériel).

Enfin n'oublions pas que des questions diverses restent en suspens, sur les accueils notamment à Embrun et Briançon (accueils qui posent problème en termes d'ergonomie et de confidentialité), tout comme les sujets en lien avec les exercices incendie, l'hygiène des locaux et autres éléments recensés dans le Duerp.